



Demande de créneaux

Équipements municipaux

Demande reçue le/...../ 202...

Activité ponctuelle

Le demandeur

Nom de l'association.....

Adresse siège social

Représenté par Mr ou Mme.....Fonction.....

Téléphone/...../...../...../.....Adresse mail@.....

La demande

Date de la demande :/...../202.....

Objet de la demande : Préciser l'activité

Activité de loisirs Entraînement Compétition

Adhérents Jeunes 6/11 ans 12/17 ans Adultes

Salle multisports salle « communale » Vestiaire

Terrain de foot honneur Terrain de foot entraînement Cour de l'école

Galochodrome Aire de tir à l'arc

Réservation ponctuelle

date/...../ 202..... Horaire : deh..... àh.....

La réponse de l'administration

Accord

Refus

Accord partiel

Commentaires :.....

.....

A Tréméoc, le/...../.....

Signature de Monsieur le Maire
ou de la Déléguée aux Sports et à la Vie Associative

Informations :

La demande doit être obligatoirement formulée par écrit. Le document est disponible via le site, www.tremeoc.fr, ou à l'accueil de la mairie sur les horaires d'ouverture au public.

La mise à disposition de l'installation n'est effective qu'après avoir reçu une réponse écrite signée et avoir signé une convention de mise à disposition d'équipement municipal. La convention précise les droits et devoirs des parties signataires. Elle est valable 1 an sur les créneaux indiqués. La convention pourra être reconduite chaque année par tacite reconduction.